



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chasse

Question écrite n° 5184

Texte de la question

M. Hervé Morin attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur les très vives préoccupations des chasseurs à la veille de la révision de la loi chasse. Il regrette notamment l'injustice de l'adhésion obligatoire pour tous les demandeurs de plan de chasse grand ou petit gibier, sans tenir compte de la superficie du territoire ou du nombre d'animaux demandé, le jour de non-chasse le mercredi, les règles du vote en assemblée générale et la réforme du permis de chasser. Il lui saurait gré de bien vouloir examiner ces propositions avec la plus grande bienveillance.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance avec intérêt de la question relative aux préoccupations des chasseurs concernant l'application de la loi du 26 juillet 2000 relative à la chasse. En ce qui concerne les mesures qui nécessitent des adaptations législatives, elles seront rattachées au projet de loi en faveur de l'espace rural porté par le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales, annoncé en conseil des ministres le 20 novembre dernier. Par ailleurs, les services du ministère de l'écologie et du développement durable travaillent actuellement sur les adaptations réglementaires qui peuvent être engagées sans tarder, en tenant compte des différentes propositions déjà reçues. Ces nouvelles dispositions seront mises en place au cours du 1er semestre 2003 et serviront de base à la rénovation du droit applicable en matière de chasse.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Morin](#)

Circonscription : Eure (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5184

Rubrique : Chasse et pêche

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2002, page 3654

Réponse publiée le : 10 mars 2003, page 1822